

La Carrière de Donia



Une randonnée proposée par Lapibole

Une balade de 3 heures sur la commune de Saivres par les chemins creux encore accessibles. Vous découvrirez les abords du Chambon en aval du barrage de la Touche Poupart, un passage offrant une vue sur la carrière de Donia, son front de taille et son "terril" de remblais. La balade se terminera par la traversée d'un arboretum.



Durée :	3h25	Difficulté :	Moyenne
Distance :	10.54km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	158m	Moyen de locomotion :	A pied
Dénivelé négatif :	164m	Commune :	Saivres (79400)
Point haut :	160m		
Point bas :	70m		

Description

Stationnez à la salle des fêtes ou mieux, au stade. Le départ et l'arrivée se feront côté Magnou devant le terrain de tennis.

(D/A) En sortant du stade, tournez à droite vers le Magnou et prenez le premier chemin à gauche, goudronné au début. Ce dernier fait un virage marqué à droite et rejoint un croisement au lieu-dit la Coutancière.

(1) Faites un droite-gauche, poursuivez jusqu'au prochain croisement et virer à droite en direction du pont. Ne franchissez pas le pont et prenez une petite route à gauche juste avant en direction de Maunay. Longez le Chambon et suivez la route jusqu'à vous trouver entre les habitations. Observez bien sur votre droite, vous apercevrez une passerelle qui enjambe la Chambon.

(2) Franchissez cette passerelle (elle est publique, les alentours sont privés). Profitez-en pour apprécier et passer discrètement en remontant le sentier (ne figure pas sur la carte IGN) parfois gras en cas de pluie pour aboutir à une route très fréquentée en semaine (sortie du sentier à surveiller si des enfants vous accompagnent).

(3) Prenez à droite, ignorez la route qui suit à droite puis prenez le premier sentier à gauche direction le Pinier. A l'intersection avec un autre sentier, maintenez la gauche. Traversez le hameau et filez tout droit vers la Chaillochère.

(4) Une fois au croisement au bout du chemin, continuez en face, légèrement sur la gauche après la maison. Vous n'entrez pas dans une ferme, vous êtes bien sur un chemin public. Suivez le sentier principal, les autres ne sont que des entrées de champs qui vous feraient perdre un peu de temps. En descendant, vous aurez face à vous les excavations de la carrière de Donia.

En sortant du chemin, longez une demeure isolée dont les abords sont privés et arrivez en bordure de route (soyez prudents hors weekend). Prenez à droite sur le pont et continuez sur le bord gauche de la route jusqu'à une aire de bâchage.

(5) Prenez à gauche direction les Vallées et, au bout du chemin, prenez à droite un chemin qui arrive en sifflet et montez jusqu'à la route qui dessert la Fragnelière. Tournez à gauche, traversez la ferme et suivez le chemin légèrement sur votre droite pour rejoindre une petite route.

(6) Virez à gauche en direction des hameaux de l'Houmeau et de la Mardière.

(7) Entre les deux, un petit lavoir communal peut servir de point de pause de mi-parcours. A l'embranchement qui se situe à la

Points de passages

- D/A Le Magnou, terrains de tennis**
N 46.435226° / O 0.234155° - alt. 119m - km 0
- 1 Croisement, faire un droite-gauche**
N 46.435322° / O 0.227461° - alt. 76m - km 0.83
- 2 Passerelle sur le Chambon**
N 46.438786° / O 0.218325° - alt. 76m - km 1.77
- 3 Route, prendre à droite**
N 46.438805° / O 0.21641° - alt. 94m - km 1.92
- 4 La Chaillochère, prendre légèrement sur la gauche**
N 46.44279° / O 0.208256° - alt. 142m - km 2.98
- 5 Aire de bâchage, prendre à gauche**
N 46.444985° / O 0.21582° - alt. 84m - km 4.52
- 6 Route, tourner à gauche vers les hameaux**
N 46.453401° / O 0.217134° - alt. 159m - km 6.11
- 7 Lavoir communal**
N 46.453512° / O 0.22251° - alt. 153m - km 6.57
- 8 Bifurcation, prendre le chemin à droite**
N 46.441304° / O 0.227031° - alt. 124m - km 8.25
- 9 Arboretum**
N 46.441348° / O 0.23246° - alt. 113m - km 9.51
- 10 Quitter la route, prendre chemin à droite**
N 46.437953° / O 0.231857° - alt. 101m - km 9.91
- D/A Le Magnou, terrains de tennis**
N 46.435285° / O 0.234198° - alt. 120m - km 10.54

sortie de la Mardière, (cote 152) continuer tout droit et poursuivre jusqu'au prochain croisement (cote 149) où il faut tourner à gauche direction Puymorillon. Continuer à descendre sur 400m environ.

(8) Quittez la route et prenez le chemin sur votre droite. Suivez-le jusqu'à retrouver le goudron. Une fois à la route, virer à gauche puis encore à gauche une cinquantaine de mètres plus loin direction l'arboretum.

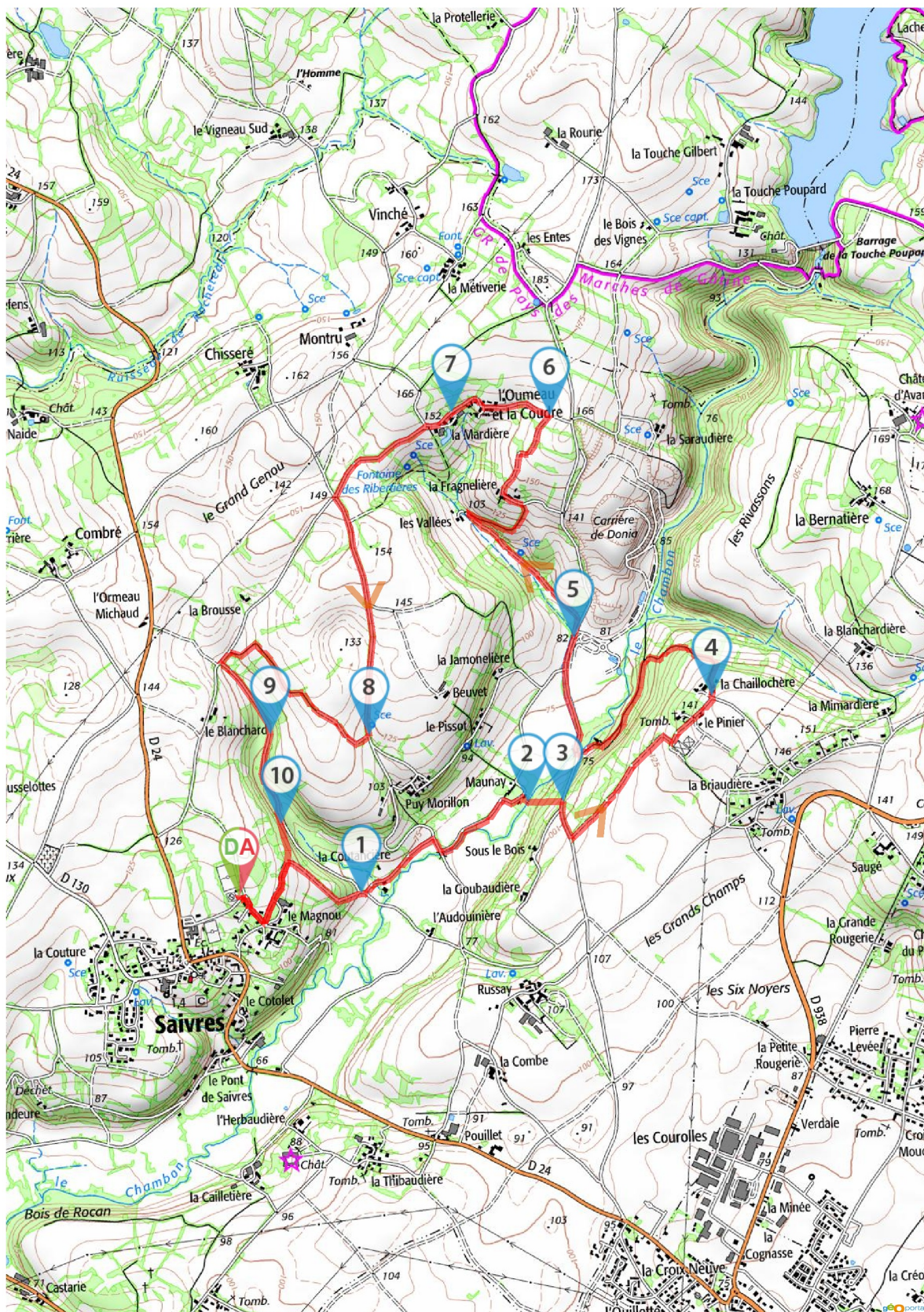
(9). Continuer à descendre sur 400m environ.

(10) Prenez sur votre droite le chemin qui remonte vers le Magnou (ne figure pas sur la carte IGN). Arrivé au large chemin emprunté au départ, virez à droite puis encore à droite au centre du hameau pour rejoindre le stade et les terrains de tennis . Vous êtes arrivés **(D/A)**.

Informations pratiques

Cette balade présente un bon dénivelé, qui requiert une bonne forme physique. Les chaussures de marche sont recommandées. S'il fait beau, prévoyez de quoi vous désaltérer et si le temps est à l'eau, prévoyez les guêtres. Les bottes ne sont pas nécessaires. Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-la-carriere-de-donia/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2018 IGN

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

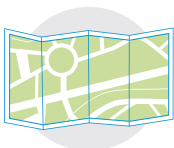
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.